

16

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : METZ EN FÊTE 2011 — ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le début de l'été marquant habituellement la fin de la saison culturelle et le début des festivals, la Ville de Metz donne d'ores et déjà rendez-vous au public pour une série de manifestations culturelles festives et gratuites réparties sur 20 lieux de la cité, en plein air pour la plupart, qui s'étendront du 21 juin au 6 août 2011.

Imaginée en partenariat avec de multiples acteurs culturels locaux, l'opération Metz en Fête est une invitation unique à partager, autour d'artistes marquants des musiques actuelles, des arts urbains et du cinéma, des créations étonnantes et des projets inédits.

Premier temps fort, à l'occasion de la fête de la musique, la Ville et la Fnac organisent pour la première fois un concert place de la République, qui réunira artistes émergents de la scène locale et artistes confirmés de notoriété nationale.

Metz en Fête rassemble à nouveau le grand public place de la République pour deux concerts exceptionnels à la rencontre des rythmes africains et du rock européen: le 5 juillet avec le Staff Benda Bilili et le 6 juillet, la création « Congotronics versus rockers » organisée avec l'EPCC Metz en Scènes.

Ces concerts s'inscrivent dans le cadre des actions de préfiguration de la future salle des Musiques Actuelles de Metz-Borny.

A l'occasion de la venue du Staff Benda Bilili (groupe de 8 musiciens congolais handicapés), une conférence est proposée au Centre Pompidou-Metz sur le thème « culture et handicap » organisée avec la mission Handicap de la Ville de Metz, suivie de la projection du documentaire « Benda Bilili ».

A ne pas manquer également, le 9 juillet sur cette même place, un spectacle vertigineux de cirque venu de Guinée par le Cirque Mandingue. Un atelier ouvert sera proposé à un groupe de jeunes en quartier.

Le temps fort suivant est à voir du côté de la place Saint-Louis, du 8 au 10 juillet, pour les rencontres transfrontalières dédiées aux arts de la rue concoctées par la compagnie messine Déracinemoa (programmation de compagnies locales et nationales) et intitulées Hop Hop Hop. Des représentations spéciales en maison de retraite sont proposées aux seniors en partenariat avec l'association Seniors Temps Libre et le CCAS de Metz.

Du 12 au 22 juillet, Metz en Fête s'installe dans différents quartiers de Metz, à commencer par le quartier Hannaux/Frécot/Barral au Sablon pour la première séance de cinéma plein air, en collaboration avec les habitants du quartier, suivie de la création théâtrale participative de la compagnie messine le Tourbillon (Borny, Nouvelle Ville, Queuleu...).

Le 23 juillet, Metz en Fête avec le Centre Pompidou-Metz invitent des artistes performers de tous horizons à investir un nouvel espace public dans le paysage urbain, le Parvis des Droits de l'Homme, journée qui se terminera par une soirée festive entre concert et cinéma, en partenariat avec les associations Musiques volantes et Fragment.

Sur le temps de Metz Plage, la scène musicale des villes de QuattroPole (2 groupes par ville) se produira pour une journée de musique non-stop, le samedi 30 juillet, suivie le 6 août, d'une séance plein air de cinéma.

Tout au long de l'été, les associations Amis de la Maison Rabelais et Quartier Saint-Louis reconduisent leurs actions d'animation de la ville, place St Louis et terrasse de la Maison Rabelais (concerts scène locale, bals, ateliers...).

Le budget primitif dédié à la mise en œuvre de Metz en Fête en 2011 s'élève à un montant de 227 250 €. Aussi, afin de contribuer au financement de projets associatifs locaux, il est proposé de verser des subventions à diverses associations culturelles pour un montant total de 83 700 € et dont vous trouverez le détail dans la motion jointe. Des marchés négociés en vue de l'achat de spectacles seront passés pour un montant estimé à 49 948 €. La somme réservée à la part régie technique, logistique et sécurité est estimée à 93 602 € lesquelles font l'objet de marchés par le biais d'un accord-cadre.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : METZ EN FETE 2011 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 7 avril 2011,

DECIDE l'attribution de subventions pour un montant total de 83 700 € aux associations suivantes :

- Chalom.....	400 €
- Compagnie Déracinemoa	60 000 €
- Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle	4 500 €
- Fragment.....	7 000 €
- Musiques Volantes	11 800 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE